

poïésis, l'auteur a affirmé que l'appréhension théorique en anthropologie se jouait dans la tension entre fait et à faire, dans la construction, en prenant l'exemple de la religion comme objet à construire. La notion d'universalisme a aussi été mobilisée. Elle a engagé des réflexions passionnantes sur sa définition – un processus dynamique en continu renouvellement – comme sur son rapport à l'ethnocentrisme – deux notions en tension et nécessairement dépendantes l'une de l'autre. Enfin il a précisé que le groupe de chercheurs impliqués dans l'ouvrage poursuit ses réflexions et se prépare à mettre en place une structure de travail. Il s'agira d'une plateforme électronique permettant de dynamiser et de nourrir la réflexion dans une approche participative proposant aux différents chercheurs adhérant à ces idées de reformuler des notions à la lumière de ces principes. Cette conférence a permis en outre de s'apercevoir avec étonnement que le titre n'avait rien à voir avec la *manifeste de Lausanne* rédigé par Juan de Bourbon contre la dictature espagnole au milieu des années 1900.

Il aurait été profitable pour la démarche d'ensemble de l'ouvrage davantage d'homogénéité dans le choix des notions utilisées : par exemple on peut lire les

expressions « anthropologie symétrique » (p. 26), « anthropologie partagée » (p. 44) etc. Ensuite, n'aurions-nous pas gagné en précision si s'était engagée une réflexion plus différenciée sur la notion d'hégémonisme à partir d'un double point de vue : d'abord du point de vue de sa définition ; ensuite du point de vue de son déploiement ? Qu'est-il entendu, *précisément*, par ce mot d'origine grecque, *hégémon*, signifiant chef ? Car le mot est employé tantôt comme processus, tantôt comme modalité de déploiement de l'anthropologie. Enfin, les charpentes tenant l'idée maîtresse d'hégémo(n)ie auraient mérité à leur tour davantage de précision notamment à travers le choix des catégories retenues : « hégémonique » vs « non hégémonique » ; « centre » vs « périphérie » ; « Nord » vs « Sud », etc. Car, d'une part, des anthropologues du « Nord » considèrent qu'ils font de l'anthropologie « périphérique » (Daveluy, Dorais, 2009 ; Eriksen, 2008) et, d'autre part, les « périphéries » ne sont pas toutes les mêmes : Michael Singleton (2009) évoque métaphoriquement ces variations de manière tout aussi critiquable que symptomatique (le vin frelaté de l'hégémonie face au bon vin « méditerranéen » ou « canadien » ou à la bière locale en « Afrique »). Par ailleurs, les

chercheurs du « Nord » pouvant se considérer comme produisant une anthropologie du « centre » ne sont pas à l'abri de problèmes réels dus à ces mêmes significations des « hégémonismes » : c'est ce que rapporte Howard Becker (2011) sur les limitations de la recherche en anthropologie aux USA. Il aurait donc été appréciable de prendre davantage en compte les variations des expressions de l'anthropologie en tant que science mondiale.

L'ouvrage a le mérite d'aborder des questions essentielles à l'exercice de l'anthropologie (et des autres sciences humaines et sociales) encore trop rapidement balayées d'un revers de main. La conférence a permis de préciser et d'échanger avec l'auteur autour de postures et de notions avancées dans l'ouvrage. Elle a aussi été prolongée par des discussions intéressantes entre les assistants par la suite. Le fait que cet ouvrage annonce plutôt qu'il ne définit une fois pour toutes des idées et des postures relatives à l'exercice de l'anthropologie participe à son originalité. Reste donc à suivre le passage entre ces propositions et la mise en œuvre de dispositifs appropriés.

Myriam ACHOUR KALLEL
Université de Tunis, IRMC

L'Université de printemps du Rédoc : une expérience réussie

Comment amener des doctorants en sciences sociales à penser l'écriture dans leurs disciplines respectives et à prendre conscience de la centralité des exercices dont elle relève, sans verser dans la normativité, ni dans le technicisme des livres de « recettes » méthodologiques ? Voilà le défi relevé par l'Université de printemps organisée par le Rédoc, en partenariat avec l'IRMC, l'Association tunisienne d'anthropologie sociale et culturelle, le Laboratoire Dirasset-Etudes maghrébines et l'Ecole doctorale de la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, et tenue à Hammamet du 19 au 23 mars 2012, avec la présence d'une quinzaine de conférenciers et d'encadrants et plus d'une cinquantaine de doctorants issus de plusieurs pays francophones (Belgique, Cameroun, Canada, RDC, France, Maroc, Sénégal, Suisse et Tunisie). Les travaux de l'Université de printemps du RéDoc ont duré cinq jours et ont eu lieu en enclave, afin de favoriser les échanges entre les participants, doctorants et enseignants. Ils ont été structurés autour de deux types d'activités : des conférences plénières données par des sociologues, des anthropologues et des historiens et traitant plusieurs aspects ayant trait à la question de l'écriture ; des travaux en ateliers organisés sur la base des présentations données par les doctorants et des discussions de leurs travaux par leurs pairs et par les encadrants.

Parmi les objectifs assignés à cette session doctorale animée par la volonté délibérée de déplacer le centre d'intérêt dans la formation doctorale des étudiants des questions de méthode vers les questions

d'écriture, figure au premier plan la mise en place d'un cadre collectif qui a permis aux doctorants de débattre entre eux et avec les conférenciers de deux problèmes majeurs : les *difficultés* et les *enjeux* de l'écriture dans les disciplines des sciences sociales. Les difficultés évoquées sont nombreuses et concernent aussi bien la gestion du processus d'écriture lui-même, avec ce qu'il implique en termes de passage des textes intermédiaires et « privés » à un texte définitif que l'on peut rendre « public », que celle de l'implication et de la présence de l'auteur



© AISLF-Rédoc.

dans le texte et les problèmes d'intertextualité, de citation et de restitution des matériaux issus de l'enquête (verbatim, documents d'archives, etc.). La déconstruction analytique de l'écriture comme praxis a permis de situer les enjeux qui lui sont relatifs au niveau de trois registres différents : un registre de redevabilité scientifique, un registre de redevabilité éthique et un registre de lisibilité. Comme le montre certaines conférences, les enjeux et les difficultés se répercutent dans l'acte d'écrire : laisser parler d'autres voix dans son

propre texte, c'est aussi une manière de régler le problème éthique de la responsabilité de l'auteur, voire de l'éluder.

Quelques idées majeures ont été au centre des débats au cours de cette session doctorale. Ce qui est d'abord certain, c'est que l'écriture est un acte omniprésent dans toute la chaîne d'opérations qui commande le processus de recherche dans les sciences sociales. Enquêter et écrire ne sont qu'artificiellement dissociables : d'un côté, l'enquête est une succession d'écritures et de réécritures ; de l'autre, l'écriture est l'une des modalités de l'enquête, dans la mesure où la prise de notes produit des données et les reconfigure. Les enjeux de scientificité qui accompagnent la production des textes dans nos disciplines ont également accaparé une part importante des exposés et des débats. Il en ressort la nécessité de les prendre en compte, sans les surestimer. La comparaison entre écriture littéraire et écriture scientifique est, à ce titre, très instructive. S'il est certain qu'il existe entre ces deux formes d'écriture plus de continuité qu'on ne le suppose a priori, il est tout à fait primordial de rappeler que l'écriture dans les sciences sociales est centrée sur le contrôle des langues naturelles et qu'elle est par définition une « écriture sous contrainte ». Ce qui veut dire que nous sommes tenus à une « écriture de la preuve », qui n'est pas celle du journaliste ou de l'essayiste, mais aussi que nous sommes appelés à écrire contre nous-mêmes ; et que notre écriture n'est possible qu'au prix d'une distance acquise vis-à-vis de ce que nous sommes.

Imed MELLITI
ISSHT / IRMC